

COMITE NATIONAL D'ENTENTE

des associations patriotiques et du monde combattant

Paris, le 20 septembre 2018

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 PARIS

Honorable le Président de la République,

Le Comité National d'Entente (CNE), que je préside et qui représente plus de 40 associations patriotiques, d'anciens combattants et de victimes de guerre, soit environ 1.500.000 personnes, a suivi l'hommage que vous avez tenu à rendre à Madame Josette Audin et indirectement à son mari, Maurice. Ce rappel historique, plus de 60 ans après la mort tragique de Maurice Audin, a surpris les membres de nos associations, qu'ils soient, ou non, d'anciens de la Guerre d'Algérie ! Mais une fois passé le moment d'étonnement pour les uns, de doute pour d'autres, voire de colère pour certains, et sans occulter la réalité des faits, il faut reconnaître que votre déplacement a soulevé plus d'interrogations qu'il n'a apporté d'apaisements !

Faut-il que le Président de tous les Français évoque la Guerre d'Algérie, à travers un cas, à la fois particulier, sombre et sorti de son contexte, dans une guerre dont les plaies ne sont pas encore refermées au sein des communautés française et algérienne ?

Parmi toutes les missions ordonnées par le pouvoir politique à l'armée française pendant sept années en raison de l'incapacité des forces de sécurité à faire face au déferlement d'attentats aveugles, faut-il donner l'impression de ne retenir que la plus sombre ?

Faut-il laisser entendre par cette démarche que Maurice Audin, parce qu'il a été une victime, devienne un héros, oubliant ainsi qu'il trahissait sa patrie, ses concitoyens et l'armée française ?

Faut-il occulter que la bataille d'Alger, même si elle eut des heures sombres, a éradiqué le terrorisme qui frappait quotidiennement la population algéroise, permettant ainsi de sauver des centaines d'innocents, de femmes et d'enfants ?

Et s'il faut reconnaître la honte laissée par la torture de Maurice Audin, faut-il oublier les centaines de Français, civils et militaires, victimes du terrorisme, kidnappés, torturés et assassinés et jamais retrouvés ? Faut-il espérer qu'eux aussi figurent dans le futur Musée Mémorial du Terrorisme ?

Si cette démarche consistait à reconnaître les fautes de la France dans ce conflit, faut-il alors passer sous silence le désarmement de milliers de Harkis, leur abandon sur ordre du gouvernement et enfin leur massacre par le FLN ?

.../...

Faut-il encore revenir sur la Guerre d'Algérie, qui reste une blessure vive dans la mémoire de l'Armée française, avec ses quelque 25.000 soldats morts pour une cause trahie, cette guerre perdue malgré une bataille gagnée, ses Harkis abandonnés en dépit des promesses faites, et la déchirure du putsch ?

Faut-il entreprendre un travail historique uniquement sur les disparus de la guerre d'Algérie, et oublier l'action humaine, sociale, sanitaire, éducative de la France dans ce pays ? Et faut-il engager un nouveau travail de recherche, en faisant appel aux Français et, en raison de sa nature, à la limite de la délation ?

*Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression
de ma haute considération et de toute votre fidélité.*

Le Général d'armée (2s) Bruno DARY

Copie du courrier adressée à :

- Madame Florence PARLY, Ministre des Armées,
- Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées
- Général d'armée (2s) Benoît PUGA, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur
- Général d'armée François LECOINTRE, Chef d'état-major des armées
- Général d'armée Jean-Pierre BOSSER, Chef d'état-major de l'armée de terre
- Amiral Christophe PRAZUCK, Chef d'état-major de la marine
- Général d'armée aérienne Philippe LAVIGNE, Chef d'état-major de l'armée de l'air
- Général d'armée Richard LIZUREY, Directeur général de la Gendarmerie nationale
- Amiral Bertrand ROGEL, Chef d'état-major particulier de la Présidence de la République

Associations signataires du courrier

- ACUF, Association des Combattants de l'Union Française
- Amis de la Gendarmerie
- Association des Amis de Saint-Cyr Coëtquidan
- ANAPI, Association Nationale des Anciens Prisonniers et Internés déportés d'Indochine
- ANCCORE « Ceux de Cherchell »
- ANCGVM, Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire
- ANOCR, Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite
- ANORABC 'Saumur », Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Arme Blindée
- ANRAT, Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre
- ANORI, Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie
- ASAF, Association de Soutien à l'Armée Française
- CAIETA, Confédération Amicale des Ingénieurs des Etudes et Techniques d'Armement
- DPLV, Association des Décorés de la Légion d'Honneur au Péril de leur Vie
- FNAOM-ACTDM, Fédération Nationale des Anciens d'Outre-Mer et Anciens Combattants TDM
- FNAP, Fédération Nationale des Associations Parachutistes
- FNBMI, Fédération Nationale des Blessés Multiples et Impotents de Guerre
- FNG, Fédération Nationale du Génie
- FNT, Fédération Nationale du Train
- FRESM, Fédération pour le rayonnement et l'entraide des soldats de montagne
- FSALE, Fédération des Sociétés d'Anciens de la Légion Etrangère
- La Fraternelle Militaire
- La Saint-Cyrienne, Association des élèves et anciens élèves de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr
- SNEMM, Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire
- UBFT « Les Gueules Cassées »
- UNABCC, Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie et Chars
- UNC, Union Nationale des Combattants
- UNOR, Union Nationale des Officiers de Réserve
- UNP, Union Nationale des Parachutistes
- UNSOR, Union Nationale des Sous-Officiers en retraite et les Sous-Officiers réunis